

## **RPI SOIRANS PLUVET TRECLUN**

### **Compte rendu du Conseil d'écoles du premier trimestre**

#### **Appel des membres.**

- Equipe enseignante : Mme Berti, Mme Bertin, M Collé, Mme Dhainaut, Mme Eysseric, Mme Michalak, Mme Nevers, Mme Parizot, Mme Vuillaume
- SIVOS, mairies, Communauté de Communes : Mme Latroyes, M Lemahieu, M Ndiaye, Mme Poivre, M Sordel, M Vadot,
- Parents élus ou invités élémentaire : Mme Jelti, Mme Monin, Mme Naegely, Mme Ong Pina, Mme Quenot, Mme Rodrigues
- Parents élus ou invités maternelle: Mme Cabijos, Mme Charpy, M Demay, Mme Locatelli, Mme Méline
- Inspection de l'Education Nationale : M Rougeux
- Excusés : Mme Guyon, Mme Biard, Mme Dumont, Mme Card, M Grandjean, Mme Nouvier, Mme Terrand, Mme Costerousse, Mme Richard, Mme Desbordes,

- la séance est ouverte à 18h, Mme Naegely est désignée **secrétaire de séance**.
- Les conseils des quatre écoles prennent la délibération de fusionner au sein d'un seul conseil.

- lecture et approbation du compte rendu du Conseil du 27 septembre 2013

#### **- Modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014**

La proposition faite au cours du Conseil du 27 septembre n'a pas été validée par le Conseil Général en charge des transports. Une autre proposition a été étudiée et serait réalisable :

Soirans L M J V, matin : 8h40 / 11h45 après midi : 13h35 / 15h50

Mercredi : 8h40 / 11h20

Tréclun et Pluvet sont décalés de +10 minutes

L M J V, matin : 8h50 / 11h55 après midi : 13h45 / 16h00

Mercredi : 8h50 / 11h30

Cette proposition est approuvée par le conseil d'écoles et sera transmise à l'Inspection Académique par le SIVOS, les horaires devant être arrêtés par la Direction des Services de l'Education Nationale.

La Communauté de Communes est en réflexion quant aux activités périscolaires qu'elle proposera. Un questionnaire sera adressé prochainement aux familles.

#### **- Rappel du rôle des représentants des parents d'élèves**

Les parents font partie de la communauté éducative, leurs représentants siègent au conseil d'école, où ils ont un avis consultatif, ils font le lien avec les enseignants pour ce qui concerne le fonctionnement général de l'école et le bien-être des enfants.

Le taux de participation élevé aux élections (près de 80%) est une reconnaissance du temps bénévole consacré à la vie des écoles par les parents candidats. Dans le RPI, tous les parents candidats sont invités au Conseil d'école. Ils peuvent être contactés directement ou par l'intermédiaire de l'école (leur mail sera indiqué sur les panneaux d'affichage et sur le site de l'école, il sera transmis via les cahiers de correspondance).

#### **- Effectifs et répartition**

élémentaire : CP 23    CE1 20    CE2 17    CM1 26    CM2 21    total : 107 élèves

maternelle : TPS / PS : 28    PS/MS : 25    GS : 22    total : 75 élèves

Les effectifs sont relativement stables pour l'année prochaine ; un accueil différé des tout-petits sera probablement organisé à la rentrée prochaine, afin de permettre une intégration plus adaptée.

- Depuis septembre, Madame Pâquerette Lavoyer est **Employée de Vie Scolaire** pour le RPI, son emploi du temps a été élaboré en fonction des besoins exprimés des classes et de ses impératifs de service en périscolaire à Soirans.

- **Lecture du règlement intérieur**

Le règlement de l'école élémentaire et celui de l'école maternelle sont adoptés à l'unanimité, sans modifications. La charte du bon usage de l'internet y est annexée.

Ils seront affichés, mis sur le site de l'école et présentés aux parents d'élèves pour signature.

Les parents qui en font la demande pourront en avoir une copie.

- **Sécurité**

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) ont été révisés pour les quatre écoles et ont été transmis aux mairies et à l'Inspection départementale par voie électronique.

Les registres d'hygiène et de sécurité sont disponibles dans les bureaux des directeurs.

Une alerte incendie a été réalisée le 18 octobre, dans les trois écoles.

Un exercice d'évacuation du bus a été proposé aux CM1 et CM2, les enseignants ont choisi de ne le réaliser qu'un an sur deux, compte tenu du temps qu'il demande et de la redondance de l'exercice.

L'aménagement de la cour et de l'accès à l'église de Pluvet devrait être prochainement réalisé.

- Le **RASED** (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) intervient en CP deux fois par semaine.

- **Rappel du projet d'écoles** pour 2011-2014 : il comporte deux axes pédagogiques (résolution de problèmes et production d'écrits) et un axe comportemental (vivre ensemble).

Plusieurs actions ponctuelles ou régulières en rapport avec le projet ont été exposées.

La réflexion sur un nouveau projet triennal devra être menée cette année, en liaison avec les services périscolaires car les relations entre l'école et le périscolaire seront renforcées par le changement de rythmes.

- **Coopératives scolaires**

au 1 septembre 2013 le solde du compte pour les écoles élémentaires était de 6535,19 €

le solde du compte pour la maternelle était de 2255,05 €

Les comptes 2012-2013, vérifiés et validés par l'OCCE, sont disponibles sur le site de l'école.

La participation des parents (cotisation de septembre), d'un montant de 1783 €, a été répartie entre les 8 classes (223 € par classe)

Quelques parents d'élèves et d'anciens élèves ont sympathiquement proposé d'organiser un loto dont les bénéfices seront attribués à la classe de neige. Il aura lieu le 30 novembre. La participation financière des parents de CP-CE1 sera probablement révisée quand les bénéfices seront connus.

Les CP et CE1 envisagent une action (sacs cabas ?) pour financer une partie de la classe verte.

Les opérations « calendriers » et « fromages » seront reconduites pour financer les projets de l'année.

- **Sorties réalisées :**

Musée des Beaux Arts de Dijon pour les CP-CE1 le 17 octobre

17 octobre : visite de la maternelle à l'arboretum de Soirans

- **Projets :**

15 novembre : musée des Beaux Arts et Jardin des Sciences de Dijon (CE2 et CM2)

28 novembre : intervention de la Gendarmerie pour la prévention routière (CM2)

décembre : cinéma d'Auxonne (élémentaire), programmation de film non encore établie

janvier : spectacle à l'école (maternelle) (non choisi pour le moment).

mars : classe de neige dans le Jura (CP et CE1)

avril : centre de tri de Dijon (CE2 et CM1, en relation avec un projet sur la gestion des déchets)

juin : château de Joux (CE2- CM1- CM2), animation histoire (CP-CE1).

mai-juin : les classes de CM1 et CM2 se rendront à la piscine d'Auxonne (le financement est entièrement assuré par le SIVOS à hauteur d'environ 1500€)

juillet : défi lecture avec d'autres écoles du canton (CM2)

Les classes de maternelle n'ont pas encore choisi leur sortie.

**-remerciements**

- aux municipalités pour la subvention du SIVOS de 760 € pour la classe verte des CP CE1 et pour l'ensemble des travaux régulièrement réalisés.

- aux bénévoles de la bibliothèque de Soirans pour leur collaboration.

- à M Remillet pour son aide en informatique.

**- questions diverses**

- En cas de doute, les enfants inscrits à la cantine sont confiés au périscolaire, les listes fournies par la Communauté de Communes faisant foi. Le responsable du service présente ses excuses pour les quelques erreurs qui ont été commises.

- Le Conseil Général n'a pas encore traité toutes les demandes de transport, les cartes de bus seront distribuées aux élèves quand elles auront toutes été reçues.

- Pour la sécurité de tous les enfants et pour ne pas gêner les manœuvres du bus, il est demandé aux parents d'élèves de ne pas stationner devant les écoles aux horaires d'entrée et de sortie.

- Le prochain conseil d'école est fixé au 7 février 2014

Le compte rendu sera affiché dans chaque école et disponible sur le site internet

**<http://treclunsoiranspluvet.free.fr>**

- la séance est levée à 19h55